

**→ Cadre de référence
de l'impact sur le
développement :
Compte rendu
sommaire sur le
dialogue avec les parties
prenantes**

SOMMAIRE

En mai et en juin 2018, le Cadre de référence de l'impact sur le développement de FinDev Canada a été soumis à l'attention des parties prenantes. Au total, nous avons reçu plus de 145 commentaires de plus de 30 professionnels et organisations.

Aux fins d'examen et d'analyse, les commentaires ont été catégorisés en deux groupes : 1) ceux directement liés au contenu du Cadre de référence, et 2) ceux liés à d'autres domaines stratégiques ou opérationnels de FinDev Canada. À l'intérieur de ces catégories, nous avons ensuite établi huit thèmes communs, présentés dans le tableau ci-dessous. Ce tableau résume les principales idées exprimées par les parties prenantes et les réponses de FinDev Canada; pour connaître l'information détaillée de chaque thème, consultez le rapport *Cadre de référence de l'impact sur le développement : Compte rendu sur le dialogue avec les parties prenantes*.

Groupe 1 – Thèmes liés directement au contenu du Cadre		
Thème	Principales idées exprimées	Principales réponses
1. Approbation des parties prenantes concernant l'approche en matière d'impact sur le développement	<ul style="list-style-type: none">• Approbation du degré d'ouverture du processus.• Appréciation de la précision des priorités et des objectifs de développement.• Appui de notre décision d'accorder la priorité aux femmes et aux PME pour obtenir des résultats.	<ul style="list-style-type: none">• FinDev Canada est ravie de constater que son approche correspond aux attentes élevées des parties prenantes.
2. Approches concernant l'autonomisation économique des femmes et l'égalité des sexes	<ul style="list-style-type: none">• Suggestions de cadres et d'outils pour soutenir l'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes.• Intégration de l'égalité des sexes dans l'approche globale.• Obstacles potentiels sous-jacents à la participation économique des femmes.• Suggestion de suivi des IRC à tous les niveaux d'impacts – de la communauté au niveau national.	<ul style="list-style-type: none">• FinDev Canada évaluera les outils et cadres existants en vue de les inclure dans son processus.• Description de l'évaluation de base en matière d'égalité des sexes ajoutée pour toutes les transactions, ce qui devrait aider à recenser les obstacles sociaux, économiques et/ou culturels liés à l'autonomisation économique des femmes.• Les IRC mettront l'accent sur les extrants et les résultats, compte tenu de la faible portée de nos activités sur les économies nationales.• Description de la stratégie d'égalité des sexes, à venir en 2019.

Thème	Principales idées exprimées	Principales réponses
3. Critères et processus relatifs à l'étude de l'impact des transactions	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure des activités passées par rapport à la contribution future des clients. • Possibilité de comparer les résultats entre différents secteurs et pays. • Définition des entreprises locales (priorité pour l'impact sur le développement). • Prise en compte du point de vue des pauvres (ou des clients finaux). 	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation préliminaire tient compte de l'apport actuel et futur des clients aux retombées. • Nécessité de choisir des IRC applicables à la plupart des secteurs d'activité, et de tenir compte des écarts causés par les événements économiques externes. • Ajout d'une définition des entreprises locales au Cadre, où le caractère local est déjà un IRC central. • Utilisation d'évaluations et de sondages pour évaluer la perception qu'ont ces groupes importants en matière de retombées et d'impacts.
4. Données, cibles et mesure des impacts	<ul style="list-style-type: none"> • Suggestion de cadres et d'outils de mesure des impacts. • Clarification de la fréquence et des méthodes de suivi et d'évaluation. • Suggestion d'IRC supplémentaires. • Suggestion de diminution du nombre d'IRC pour simplifier les rapports. • Établissement d'objectifs opérationnels/corporatifs. • Ajout d'objectifs de développement durable (ODD) à nos priorités. • Comment définir l'<i>additionnalité</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans la mesure du possible, FinDev Canada adoptera des normes et approches uniformes existantes. • Ajout d'un tableau au Cadre pour décrire nos méthodes et fréquence de suivi pour chaque niveau d'impact. • FinDev Canada assurera le juste équilibre des données recueillies pour les IRC, sans écarter la possibilité de revoir cet aspect ultérieurement. • Chaque objectif d'impact fera l'objet d'IRC; les cibles seront établies lorsque le portefeuille aura été en activité depuis un certain temps. • FinDev Canada fera une sélection limitée d'ODD pour faciliter le suivi. • Ajout d'une définition de l'<i>additionnalité</i> dans le Cadre.
5. Politiques et approches relatives à l'environnement, aux risques sociaux et à la gouvernance (ESG)	<ul style="list-style-type: none"> • Clarification possible des approches d'évaluation et de surveillance concernant les facteurs ESG et les droits de la personne. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout de précisions sur la rigueur attendue dans ces domaines. • Description de l'adhésion aux Normes de performance de l'IFC, et liens vers les normes. • Ajout de précisions sur le processus de révision des politiques de FinDev Canada et de ses positions concernant les ESG, les droits de la personne et l'égalité des sexes (2019).

Groupe 2 – Thèmes liés à d'autres domaines stratégiques ou opérationnels

Thème	Principales idées exprimées	Principales réponses
6. Secteurs, segments de clientèle et marchés prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> • Clarification des pays prioritaires. • Précisions sur les secteurs prioritaires et suggestion de secteurs additionnels. • Questionnement sur la définition de PME. • Possibilité de faire des microentreprises une priorité. • Possibilité de faire de l'emploi jeunesse une priorité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les pays prioritaires seront définis durant le processus de planification d'entreprise. • Les secteurs prioritaires resteront ceux décrits dans le plan d'entreprise. • Ajout de la définition de PME (conforme à celle de l'IFC) dans le Cadre. • Les microentreprises pourraient profiter indirectement des activités de FinDev Canada, mais ne seront pas directement ciblées. • Nous évaluerons la faisabilité de mesurer l'emploi jeunesse (dans l'avenir).
7. Cohérence et coordination des politiques avec celles des autres acteurs (dont le secteur public)	<ul style="list-style-type: none"> • Clarification du rôle de FinDev Canada par rapport à l'ensemble du secteur canadien du développement. • Possibilité de veiller à l'harmonisation de l'aide commerciale et non commerciale. • Nécessité d'offrir une assistance technique à certains clients et entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> • FinDev Canada est un instrument de politique publique qui suit l'orientation dictée par le gouvernement du Canada. • FinDev Canada entend collaborer avec d'autres investisseurs et bailleurs de fonds, notamment Affaires mondiales Canada. • Ajout de précisions pour reconnaître le besoin d'assistance technique des clients et l'intérêt de FinDev Canada à en fournir.
8. Questions financières comme le rendement, les risques, les instruments et les incitatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Importance de maintenir de bonnes structures de coûts (pour que les tarifs restent avantageux). • Types d'instruments de gestion des risques qui seront utilisés. • Intérêt pour l'offre d'incitatifs financiers liés aux impacts réalisés. • Cibles et stratégie de mobilisation du capital. 	<ul style="list-style-type: none"> • FinDev Canada établira des systèmes de suivi des coûts. • La stratégie d'investissement définira les outils s'appliquant aux risques. • La stratégie de mobilisation fera partie du processus de planification opérationnelle.